

Ecole « L'Immaculée »  
Maternelle et Primaire  
65 bis, avenue du Général de Gaulle  
35310 MORDELLES  
Tél : 02 99 85 13 04  
Fax : 02 99 85 13 08

E-mail : [eco35.immaculee.mordelles@eco.ecbretagne.org](mailto:eco35.immaculee.mordelles@eco.ecbretagne.org)

Site internet : <http://apel.ecole.immaculee.free.fr>

## INFORMATIONS

### 1°) Structure pédagogique 2014-2015

Voici la structure pédagogique 2014-2015 à compter du lundi 1<sup>er</sup> septembre 2014 :

<u>14 Classes</u>	<u>Enseignants</u>
C.M.2	Estelle PILET-BOURE-Céline DROVAL
C.M.2	Emeline MAHEAS-DUBOIS
C.M.1	Sébastien MENARD
C.M.1	Marc MONNIER
C.E.2	Isabelle PERROT
C.E.1-C.E.2	Fabienne BORELLO
C.E.1	Elisabeth FERCHAUD
C.P.-C.E.1	Sophie THIBAUT
C.P.	Estelle NOURRY-MALAGRE
Grande section	Sylvie MARCHAND-TEYSSIEUX
Moyenne Section-Grande section	Paule FERNANDES-RABOT
Moyenne section	Céline MASSE
Petite section	Christine BERGEOT
Accueil - Petite section	Anne LUISIN et Florence CAUDRON
Chef d'établissement Décharge de direction complète	Gérard BERREE

Affichage de la composition des 14 classes :

Vendredi 29 août 2014 à 16 h 00.

## 2°) Semaine à 4,5 jours - Rentrée Septembre 2014.

Les élèves de l'Immaculée de MORDELLES sont en classe tous les mercredis matins et connaissent les nouveaux rythmes scolaires depuis un an.

Voici les horaires des cours obligatoires de l'école à compter du lundi 1<sup>er</sup> septembre 2014 :

Maternelle	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi	Mercredi
Matin	8 h 45 - 11 h 45	8 h 45 - 11 h 45
Après-midi	13 h 15 - 15 h 30	Pas de cours

C.P./C.E./C.M.	Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi	Mercredi
Matin	8 h 45 - 11 h 45	8 h 45 - 11 h 45
Après-midi	13 h 15 - 15 h 45	Pas de cours

### Accueil du matin à partir de 7 h 00

Un accueil péri scolaire est ouvert 5 matins de la semaine (L-M-M-J-V) à compter de 7 h 00 jusqu'à 8 h 30.

L'accueil des enfants dans les classes se fait de 8 h 30 à 8 h 45.

### Accueil du mercredi : Cantine ouverte tous les mercredis et accueil péri-scolaire ouvert jusqu'à 13 h 30.

Tous les mercredis, la sortie des enfants se fait de 11 h 45 à 12 h 00. Ensuite, la cantine est ouverte pour le repas et un accueil péri scolaire est ouvert de 12 h 00 jusqu'à 13 h 30.

### Accueil du soir pour les maternelles :

Chaque soir des jours scolaires (L-M-J-V), la sortie des enfants de maternelle se fait de 15 h 30 à 15 h 45. Ensuite, les enfants qui restent à l'école sont de 15 h 45 à 16 h 30 sous la responsabilité du personnel éducatif employé par l'O.G.E.C. Cet accueil se fait sous la forme de plusieurs groupes en fonction de l'âge des enfants avec des activités adaptées.

Un **accueil péri scolaire maternelle** est organisé de **16 h 30 jusqu'à 19 h 00**.  
Le **goûter** des maternelles est servi entre **16 h 30 et 16 h 45**.

### **Accueil du soir pour les CP-CE-CM :**

Chaque soir des jours scolaires (L-M-J-V), la sortie des enfants se fait entre **15 h 45 et 16 h 00**. Ensuite, les enfants qui restent à l'école sont de **16 h 00 à 17 h 00** sous la responsabilité du personnel éducatif employé par l'O.G.E.C. Cet accueil se fait sous la forme de plusieurs groupes en fonction de l'âge des enfants avec des activités adaptées.

Un **accueil péri scolaire primaire** est organisé de **17 h 00 jusqu'à 19 h 00**. Cet accueil se fait sous la forme de plusieurs groupes en fonction de l'âge des enfants avec des activités adaptées.

### **Aide personnalisée :**

Certains enfants sont invités à l'aide personnalisée. A compter de septembre prochain, l'aide personnalisée se déroule tous les **lundis soirs de 16 h 00 à 17 h 00** sous la responsabilité de l'équipe enseignante.

## **3°) Inscriptions 2014 - 2015**

Monsieur Gérard BERREE, directeur, est à la disposition des nouvelles familles pour les inscriptions en maternelle ou en primaire toute l'année scolaire.

**Prendre rendez-vous auprès de Monsieur BERREE  
au 06 16 96 29 33**